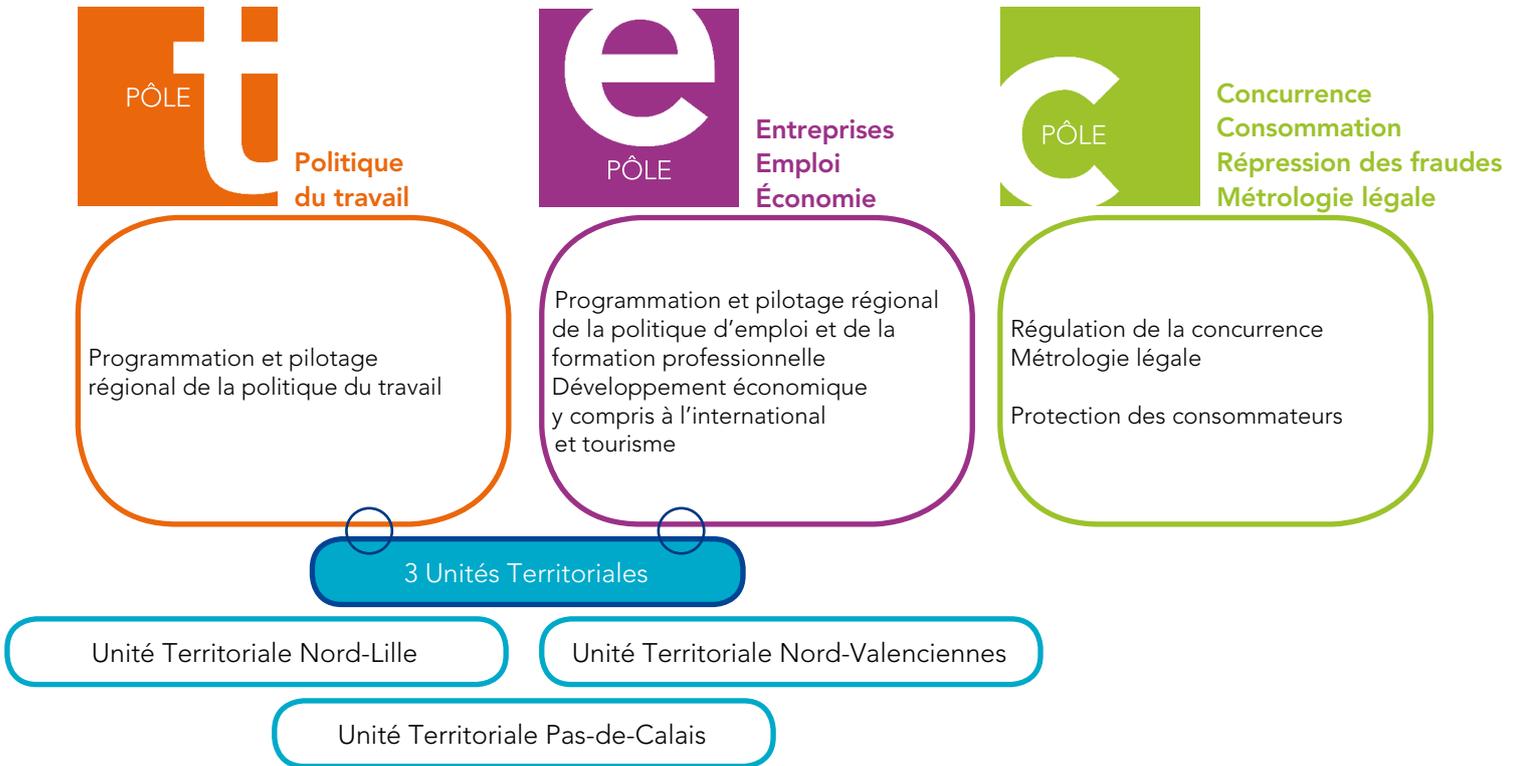




LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin
DÉCEMBRE 2012

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin décembre 2012

Les Synthèses de la Direccte • n°21 • avril 2013

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Coordination du dossier : Bruno CLÉMENT-ZIZA, Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE
- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Au 4^e trimestre 2012, le Nord - Pas-de-Calais continue à être pénalisé par la conjoncture dégradée. Le niveau d'emploi est historiquement bas, le chômage continue à progresser et les personnes inscrites à Pôle emploi n'ont jamais été aussi nombreuses.

Les suppressions de poste se poursuivent en fin d'année (-0,5 %), confirmant le retournement de l'emploi amorcé au 4^e trimestre 2011. Face à l'atonie de l'activité, l'intérim n'est plus utilisé comme variable d'ajustement et les entreprises suppriment des emplois directement dans leurs cœurs de métier. Au 4^e trimestre, les fermetures de poste se sont opérées dans le commerce (-0,7 %) et l'industrie (-0,8 %), mais plus encore dans la construction (-1,2 %). Sur un an, les suppressions d'emploi intérimaire sont historiques dans ce secteur et accompagnent l'importante baisse d'activité.

Fin décembre, 358 900 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, un nombre historique dans la région. L'année 2012 restera marquée par la plus forte hausse du chômage, après l'année 2009. La dégradation sur un an reste néanmoins plus limitée en région (+8,4 %) qu'en moyenne nationale (+9,2 %).

Les tensions sur le marché du travail continuent à décrocher en raison de cet afflux massif de demandeurs d'emploi conjugué à la baisse des offres déposées à Pôle emploi.

Le chômage atteint désormais le seuil des 14,0 % de la population active, creusant l'écart avec le taux national. Sur un an, le Nord - Pas-de-Calais connaît l'une des plus fortes progressions du chômage de France.

Dans ce contexte difficile, les échanges commerciaux reprennent en fin d'année vers l'ensemble des zones, à l'exception de l'Europe hors Union Européenne.

La Chine conforte sa place de 3^e fournisseur de la région après la Belgique et l'Allemagne.

En 2012, plus de 24 000 nouvelles entreprises sont apparues dans le Nord - Pas-de-Calais, en baisse de -1,2 % sur un an. Les auto-entrepreneurs continuent à porter la création d'entreprises, au régional comme au national.

Sur la même période, les défaillances d'entreprises atteignent un nombre record, en particulier dans les secteurs au contact des consommateurs.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

En 2012, plus de 50 000 contrats uniques d'insertion ont été signés, principalement pour faire face au niveau sans précédent du chômage de longue durée.

En complément depuis novembre, les jeunes en grandes difficultés peuvent bénéficier d'un emploi d'avenir subventionné par l'État. Cette expérience professionnelle est obligatoirement assortie d'une formation vers une qualification ou une certification garantissant une meilleure insertion sur le marché du travail.

Pôle emploi a organisé 15 300 actions de formation adaptées aux besoins de chaque demandeur d'emploi. Parallèlement, la Direccte a financé 3 400 formations aux compétences clés, en hausse de +69 % sur un an. Complétées des actions du conseil régional, plus de 75 000 actions de formation ont ajusté les compétences des demandeurs d'emploi aux nouvelles exigences du marché du travail.

Les missions locales ont accompagné 127 000 jeunes, principalement dans leur recherche d'emploi. Depuis janvier, 17 760 jeunes se sont engagés dans un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dont 39 % en accompagnement renforcé par un référent unique.

En 2012, 22 740 contrats ont été signés en alternance dans la région. La baisse annuelle de -10,8 % repose en grande partie sur le ralentissement des contrats d'apprentissage.

De janvier à décembre, 7 500 salariés ont accepté un contrat de reclassement après leur licenciement économique, presque exclusivement en Contrat de Sécurisation Professionnelle. Alors que les licenciements pour motif économique augmentent de +18 % par rapport à 2011 en raison de l'ampleur du plan social de Sea France, le nombre d'accompagnement connaît une hausse importante de +34 % sur la même période.

Reprise des échanges commerciaux de la région au cours du dernier trimestre 2012 mais stabilisation du déficit

La tendance baissière des exportations constatée aux 2^e et 3^e trimestres 2012 s'est inversée au 4^e trimestre avec une remontée de +8,0 % à 8,2 Mds d'EUR.

En baisse au cours des deux trimestres précédents, les importations régionales ont connu une augmentation de +6,2 % au cours du 4^e trimestre pour atteindre 9,9 Mds d'EUR. **Tableau 1**

Cette reprise globale des échanges a contribué à stabiliser le déficit commercial régional qui s'élève à 1,7 Md d'EUR au 4^e trimestre 2012, au même niveau qu'au trimestre précédent. **Graphique 1**

Le département du Nord représente 72 % des exportations et 76 % des importations régionales.

60 % des exportations régionales sont réalisées sur cinq pays

Au cours du 4^e trimestre 2012, l'Union Européenne (UE) a attiré 76 % des exportations régionales.

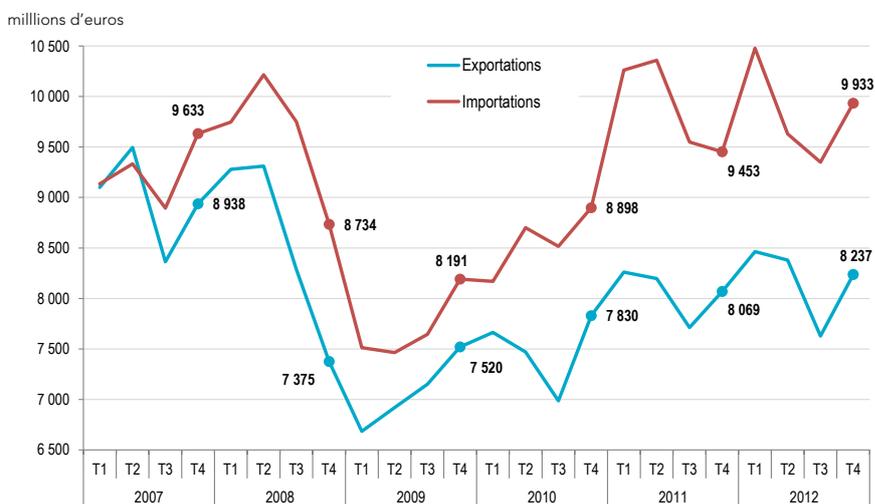
Tableau 1 • Importations et exportations

Unité : milliard d'EUR

	2011	2012	Variation annuelle 2011 / 2012	3T2012	4T2012	Variation trimestrielle 3T2012 / 4T2012
Exportations	32,2	32,7	+1,5 %	7,6	8,2	+8,0 %
Importations	39,6	39,4	-0,6 %	9,3	9,9	+6,2 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations



Source : Douanes

Près de 60 % d'entre elles concernent cinq pays : la Belgique (27 %), l'Allemagne (14 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (6 %) et les Pays-Bas (6 %).

À l'exception des États-Unis et de l'Égypte, 8 des 10 premiers clients de la région sont européens.

Tableau 2

reparties à la hausse sur l'ensemble des zones : vers l'Afrique (+50 %), vers le Proche et Moyen-Orient (+17 %), vers l'Amérique (+11 %), vers l'Union Européenne (+8 %) et vers l'Asie (+1 %). Seules les ventes vers l'Europe hors UE ont baissé (-6 %).

Après leur forte baisse au cours du trimestre précédent, les exportations régionales sont

Les exportations ont connu des fortunes diverses vers les grands pays émergents. Elles sont reparties à la hausse vers l'Inde et la Chine de respectivement +2 % et +10 %, après les très fortes baisses subies au cours du trimestre précédent. À l'inverse, les très bons résultats du 3^e trimestre 2012 vers le Brésil et la Russie se sont interrompus et les exportations ont baissé de respectivement -1 % et -3 %.

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	4T2012	Poids dans les exportations régionales au 4T2012	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 3T2012 / 4T2012
1 Belgique	2 206	27 %	+16,0 %	+19,1 %
2 Allemagne	1 138	14 %	+1,1 %	-2,1 %
3 Royaume-Uni	584	7 %	-6,7 %	+0,1 %
4 Italie	493	6 %	-7,5 %	+15,3 %
5 Pays-Bas	462	6 %	+4,3 %	+17,7 %
6 Espagne	416	5 %	-11,6 %	-1,1 %
7 États-Unis	309	4 %	+34,1 %	+17,3 %
8 Suède	231	3 %	-8,2 %	-6,3 %
9 Pologne	160	2 %	-2,1 %	-0,2 %
10 Égypte	119	1 %	+8,8 %	+292,8 %
11 Suisse	114	1 %	-4,5 %	-4,1 %
12 Russie	110	1 %	-5,4 %	-3,4 %
13 Chine	105	1 %	-10,2 %	+9,8 %
14 Turquie	102	1 %	-19,3 %	+11,5 %
15 Autriche	67	1 %	-2,4 %	-5,2 %
16 Maroc	66	1 %	-8,0 %	+9,6 %
17 République tchèque	64	1 %	-11,4 %	-4,3 %
18 Corée du Sud	63	1 %	+1,2 %	+3,7 %
19 Arabie Saoudite	63	1 %	+11,3 %	+14,7 %
20 Slovaquie	60	1 %	+7,9 %	-15,5 %

Source : Douanes

La Chine conforte sa place de 3^e fournisseur de la région

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 61 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (16 %), d'Allemagne (13 %), des Pays-

Bas (6 %), d'Espagne (5 %) et du Royaume-Uni (5 %).

La Chine, 3^e fournisseur de la région, réduit sa part de marché et représente 9 % des importations du Nord - Pas-de-Calais au cours du 4^e trimestre 2012.

L'Asie et l'Amérique sont à l'origine de 18 % et 10 % des importations régionales. Le solde de la région est fortement déficitaire avec ces deux zones : -1,3 Md d'EUR avec l'Asie et -505 millions d'EUR avec l'Amérique.

Reprise des exportations pour la majeure partie des secteurs

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier restent très largement en tête des produits exportés et affichent au 4^e trimestre une hausse de +8 %.

Les secteurs dont les ventes ont le plus progressé sont les produits de la culture et de l'élevage (+64 %), les produits pharmaceutiques (+58 %) et les déchets industriels (+39 %).

Les produits de la construction automobile, les articles d'habillement, les métaux non ferreux, les machines et équipements d'usage général et les produits textiles ont également vu leurs ventes augmenter par rapport au 3^e trimestre 2012.

Les ventes de produits chimiques de base, d'équipements pour automobiles, de produits alimentaires divers, de cosmétiques et produits d'entretien, de matériel électrique et de produits en caoutchouc ont baissé au cours du dernier trimestre.

Sur le 4^e trimestre 2012, les exportations régionales sont restées concentrées sur de grands secteurs d'activité :

- produits métallurgiques et produits métalliques (16 %) ;
- produits des industries agroalimentaires (14 %) ;
- produits chimiques ;
- parfums et cosmétiques (13 %) ;
- matériels de transport (12 %).

Tableau 3

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	3T2012	4T2012	Variation trimestrielle 3T2012 / 4T2012
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,3	1,4	↑ +6,7 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,2	1,2	↓ -3,0 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,2	1,0	↓ -9,4 %
C4 - Matériels de transport	0,9	1,0	↑ +5,9 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,5	0,8	↑ +57,9 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,6	0,7	↑ +4,7 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↑ +0,3 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↓ -6,9 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,2	0,4	↑ +60,7 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↑ +43,5 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,1	0,2	↑ +100,0 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↓ -9,2 %
Total	7,6	8,2	↑ +8,0 %

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	3T2012	4T2012	Variation trimestrielle 3T2012 / 4T2012
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,2	1,2	↑ +5,8 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,0	1,1	↑ +10,2 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,9	1,1	↑ +18,4 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,0	1,1	↑ +5,9 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,1	1,1	↓ -4,2 %
C4 - Matériels de transport	0,8	1,0	↑ +26,9 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,9	0,9	↑ +0,7 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,6	0,7	↑ +13,9 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,6	0,6	↓ -2,4 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↑ +4,2 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,4	0,3	↓ -23,2 %
CC - Bois, papier et carton	0,3	0,3	↓ -7,8 %
Total	9,3	9,9	↑ +6,2 %

Source : Douanes

Les importations repartent à la hausse

Au cours du 4^e trimestre 2012, la région Nord - Pas-de-Calais a principalement importé :

- des produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier ;
- des produits pharmaceutiques ;
- des produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique ;
- des produits de la construction automobile.

Les importations d'articles d'habillement, de machines et équipements d'usage général, de métaux non ferreux et de produits pharmaceutiques ont diminué sur la période. Tableau 4

En 2012, les auto-entrepreneurs ont porté la création d'entreprises en région

Plus de 24 000 nouvelles entreprises sont apparues dans le Nord - Pas-de-Calais en 2012, dont 5 700 au cours du 4^e trimestre.

Tableau 5

Alors que les créations d'entreprises se stabilisent à l'échelle nationale grâce aux auto-entrepreneurs, leur nombre diminue de -1,2 % sur un an en région. La baisse reste moins brutale qu'en décembre 2011 lorsque les créations chutaient de -8,0 % dans l'année.

Le Nord - Pas-de-Calais se classe au 15^e rang des régions françaises en termes de créations d'entreprises. La Franche-Comté se révèle la région la plus dynamique grâce à une hausse des créations de +5,8 % sur un an. [Carte 1](#)

Les auto-entrepreneurs continuent à porter la création d'entreprises en région en lançant six nouvelles entreprises sur dix.

En 2012, les demandes d'immatriculations en auto-entreprise augmentent de +2,7 % pour atteindre 14 200 entreprises fin décembre. [Graphique 2](#)

Néanmoins, les créations restent limitées au regard de l'évolution nationale de +5,4 %.

Sans les auto-entrepreneurs, les créations poursuivent leur chute mais la baisse annuelle de -6,3 % suit la moyenne nationale. Sur l'année 2012, 9 900 immatriculations ont été enregistrées, hors auto-entrepreneurs.

Avec 3 350 redressements ou liquidations judiciaires, les défaillances atteignent un nombre record en 2012. Depuis 2009, elles ont progressé de +3 % dans le Nord - Pas-de-Calais alors qu'elles ont reculé de -3 % en France.

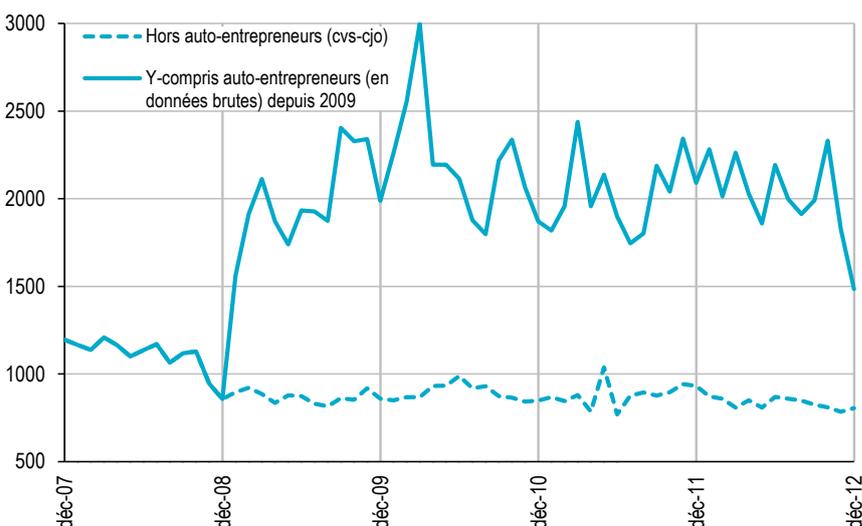
Les secteurs au contact des consommateurs (commerce de détail, hôtellerie-restauration, construction...) sont particulièrement affectés en 2012 (source : observatoire des défaillances d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie régionale, données altares).

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2010	2011	Cumul année civile		
			Fin décembre 2012	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 776	10 615	9 944	-6,3 %	4,1 %
Créations d'auto-entrepreneurs	15 764	13 812	14 185	+2,7 %	4,6 %
Créations totales	26 540	24 427	24 129	-1,2 %	4,4 %
Part des auto-entrepreneurs	59 %	57 %	59 %		

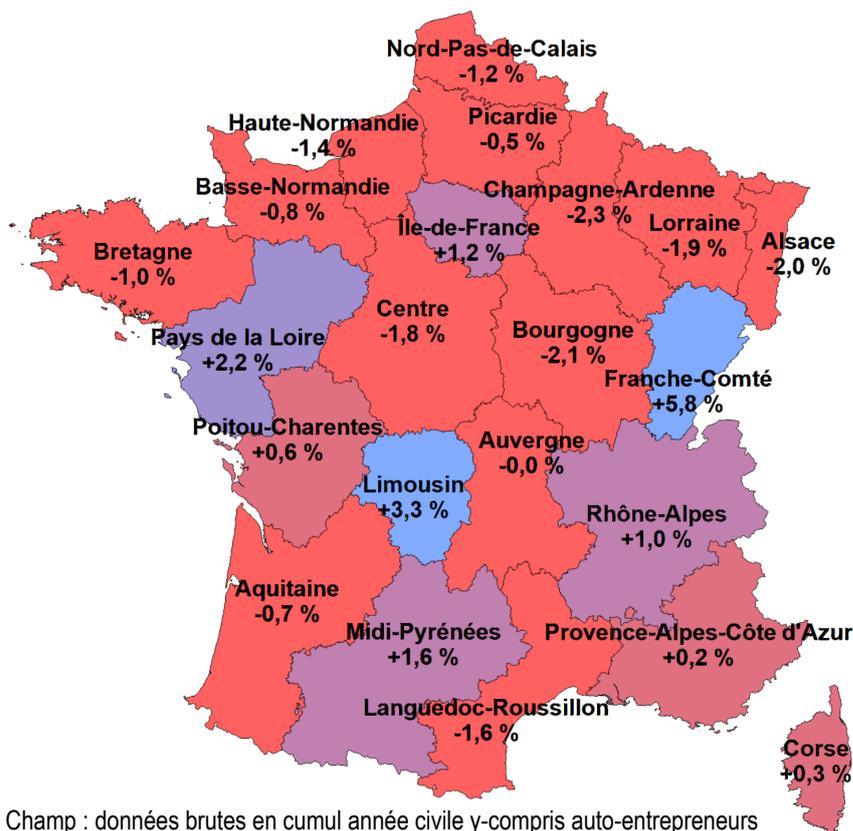
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

Un niveau d'emploi au plus bas

En plus des 102 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 24 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 64 % dans le secteur concurrentiel.

Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 869 100 emplois en région fin 2012, un niveau historiquement bas.

Les pertes d'emploi amorcées au 4^e trimestre 2011 se poursuivent en fin d'année dans la région. L'ampleur des destructions apparaît limitée à -0,5 % après les lourdes pertes enregistrées au 3^e trimestre (-0,7 %).

Graphique 3

Le Nord - Pas-de-Calais n'a plus créé d'emplois depuis 15 mois.

En France métropolitaine, le nombre de postes marchands recule également, confirmant le retournement de l'emploi observé depuis le 2^e trimestre 2012. Les pertes restent davantage contenues qu'en région à -0,2 % au 4^e trimestre.

Sur un trimestre, 4 200 emplois ont été détruits dans les secteurs concurrentiels, amplifiant les pertes déjà enregistrées au 3^e trimestre.

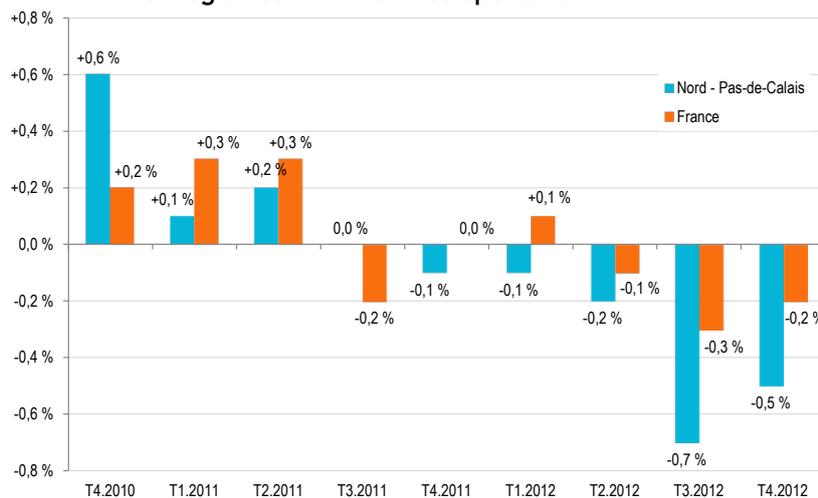
Graphique 6

De janvier à décembre, l'économie régionale a perdu 13 700 emplois, dont 80 % durant le seul second semestre 2012. Ces suppressions d'emploi annulent tous les postes créés dans le Nord - Pas-de-Calais au sortir de la crise en 2010 (+2 500 postes) et 2011 (+2 100 postes). Depuis 2008, 41 500 emplois ont été détruits dans les secteurs concurrentiels de la région.

Comme en région, la France renoue avec les pertes d'emploi (-0,6 %) après deux années successives de création.

Le Nord - Pas-de-Calais se classe au 8^e rang des 22 régions françaises par

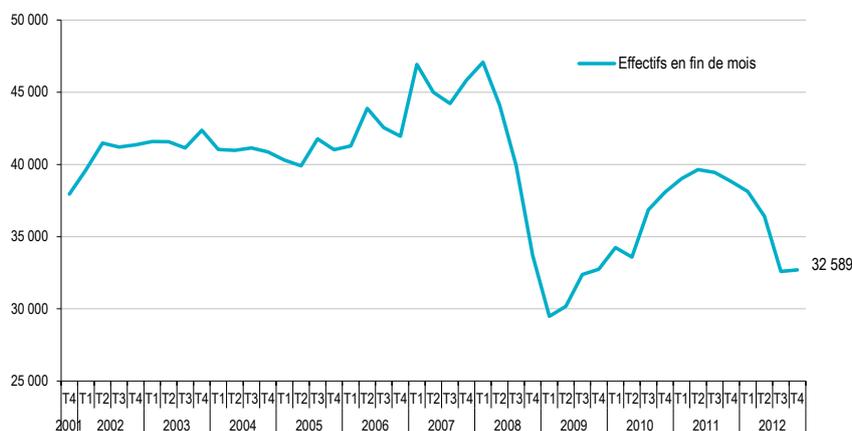
Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



ses destructions d'emploi.

Sur l'année, seules les régions Île-de-France, Midi-Pyrénées et Corse sont parvenues à créer de l'emploi.

En comptant chaque intérimaire dans le secteur qui l'emploie, seuls les services marchands n'ont pas supprimé de postes ce trimestre. Les fermetures se sont opérées dans le commerce (-0,7 %) et l'industrie (-0,8 %), mais plus encore dans la construction (-1,2 %).

Ce secteur est également le plus touché sur un an (-3,7 %), proche des pertes subies dans l'industrie.

Les suppressions d'emploi ne portent plus sur l'intérim

Contrairement au 3^e trimestre, l'intérim n'est plus utilisé comme variable d'ajustement face à l'atonie de l'activité et les

entreprises suppriment des emplois directement dans leurs cœurs de métier. D'octobre à décembre 2012, le Nord - Pas-de-Calais perd 4 300 emplois.

Sur l'année, l'économie régionale subit la plus lourde perte d'emploi hors intérim depuis trois ans (-0,9 %). Au total, 7 600 postes permanents ont disparu alors que 1 400 emplois avaient été créés en 2011.

Fin 2012, les entreprises régionales comptent 32 600 intérimaires dans leurs effectifs. [Graphique 4](#)

En fin d'année, un faible nombre de postes d'intérim a été ouvert, seule création d'emploi en région.

Les pertes d'emploi intérimaire des 2^e et 3^e trimestres pèsent sur le bilan annuel : 6 100 emplois temporaires ont disparu, un volume inédit en

dehors des suppressions observées au déclenchement de la crise.

Le secteur tertiaire a recruté des intérimaires supplémentaires, en particulier dans les services marchands (+7,2 %).

Le nombre de travailleurs temporaires recule de -3,1 % dans l'industrie. Ce secteur emploie 45 % des intérimaires de la région.

Sur un an, l'effondrement de l'intérim affecte particulièrement l'industrie (-23,3 %). La baisse atteint -13,5 % dans le commerce et la construction. Dans le BTP, ces suppressions d'emploi intérimaire sont historiques et accompagnent l'importante baisse d'activité du secteur.

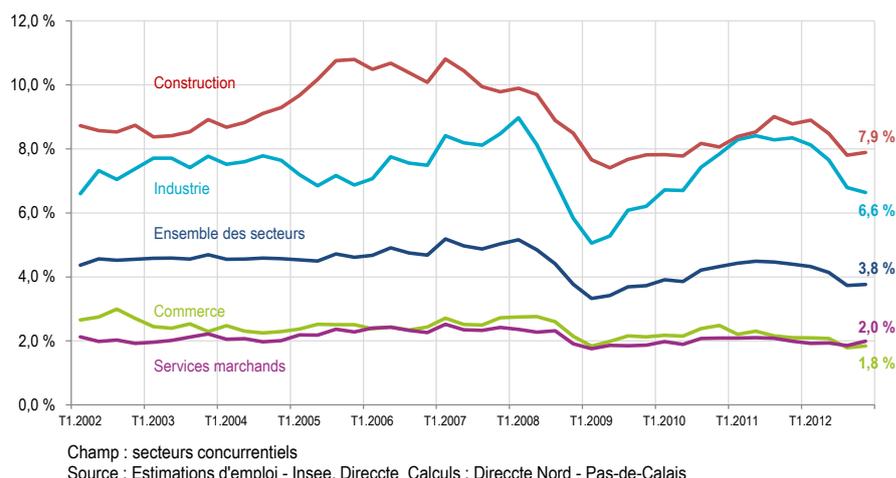
Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, se stabilise à 3,8 %, proche du point bas de 3,3 % provoqué par la crise début 2009. **Graphique 5**

En 2012, l'industrie, la construction et le commerce ont utilisé moins d'intérimaires pour répondre à leurs besoins. Le recours aux intérimaires baisse surtout dans l'industrie où 6,6 % des salariés sont embauchés en contrat temporaire contre 9,0 % avant le choc économique de 2008.

Deux fois plus de pertes d'emploi dans le Pas-de-Calais

Le département du Nord compte 596 300 emplois dans le champ

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



concurrentiel, soit deux tiers des emplois régionaux. **Tableau 6**

Après l'effondrement observé au trimestre précédent, les créations de poste reprennent dans l'intérim, notamment grâce aux recrutements dans les services marchands. Néanmoins, l'emploi recule de -0,4 % au 4^e trimestre en raison des suppressions touchant les cœurs de métier.

D'octobre à décembre, seules les entreprises industrielles ont fermé des postes intérimaires (-2,1 %). Hors intérim, les pertes d'emploi sont générales. La construction subit la plus forte dégradation avec une baisse de -1,1 %.

Sur un an, l'intérim s'effondre dans tous les secteurs, jusqu'à -23,0 % dans l'industrie. Les services marchands conservent

leur dynamisme, soutenu par leur emploi direct.

Fin 2012, 272 800 postes marchands sont recensés dans le Pas-de-Calais, dont 10 300 emplois temporaires. Sur le trimestre et l'année, la situation est plus défavorable dans le Pas-de-Calais par rapport au département voisin.

L'emploi recule de -0,7 % et l'intérim de -2,8 % au 4^e trimestre. Les pertes d'emploi sont deux fois plus lourdes dans l'industrie (-1,2 %) et la construction (-1,8 %) que dans le Nord.

En 2012, la baisse d'emploi atteint -2,4 % dans le Pas-de-Calais, deux fois plus que dans le Nord. Dans l'industrie, la construction et le commerce, les fermetures de poste permanent amplifient la chute de

Tableau 6 • Variations d'emploi par département

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	147 900	-0,6 %	-2,8 %	76 200	-1,2 %	-5,2 %	224 000	-0,8 %	-3,6 %
Emploi hors intérim	137 900	-0,5 %	-0,9 %	71 200	-1,0 %	-3,6 %	209 200	-0,6 %	-1,9 %
Intérim	10 000	-2,1 %	-23,0 %	5 000	-4,9 %	-23,9 %	14 800	-3,1 %	-23,3 %
Construction	57 000	-0,9 %	-3,1 %	32 100	-1,8 %	-4,6 %	89 100	-1,2 %	-3,7 %
Emploi hors intérim	52 200	-1,1 %	-2,3 %	29 900	-1,8 %	-3,4 %	82 000	-1,3 %	-2,7 %
Intérim	4 800	+0,6 %	-11,0 %	2 200	-1,7 %	-18,2 %	7 100	-0,1 %	-13,4 %
Commerce	123 900	-0,6 %	-1,7 %	58 100	-0,9 %	-1,7 %	182 100	-0,7 %	-1,7 %
Emploi hors intérim	121 400	-0,7 %	-1,4 %	57 300	-0,9 %	-1,6 %	178 700	-0,7 %	-1,5 %
Intérim	2 500	+3,2 %	-14,6 %	800	-0,1 %	-10,0 %	3 400	+2,4 %	-13,5 %
Services marchands	267 500	-0,0 %	+0,5 %	106 500	+0,0 %	+0,1 %	374 000	-0,0 %	+0,4 %
Emploi hors intérim	262 400	-0,2 %	+0,5 %	104 100	+0,0 %	-0,0 %	366 500	-0,1 %	+0,4 %
Intérim	5 100	+11,1 %	-2,2 %	2 400	-0,1 %	+5,7 %	7 500	+7,2 %	+0,2 %
Emploi total	596 300	-0,4 %	-1,2 %	272 800	-0,7 %	-2,4 %	869 100	-0,5 %	-1,5 %
Emploi hors intérim	573 900	-0,4 %	-0,5 %	262 500	-0,7 %	-1,7 %	836 400	-0,5 %	-0,9 %
Intérim	22 400	+1,8 %	-15,6 %	10 300	-2,8 %	-16,2 %	32 700	+0,3 %	-15,8 %

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse

l'emploi temporaire.

L'emploi se stabilise dans les services marchands, soutenu par l'intérim.

Effondrement de l'intérim dans l'industrie

L'industrie compte 224 000 emplois dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 26 % de l'emploi concurrentiel régional.

Sa part ne cesse de se réduire, au profit des services marchands. En 2000, l'industrie engageait 34 % des emplois régionaux.

Depuis les années 2000, l'industrie n'a jamais créé d'emploi sans avoir recours à l'intérim. La dégradation de l'emploi direct se poursuit ce trimestre (-1 400 postes), aggravée par la perte d'emploi intérimaire (-400 postes).

D'octobre à décembre, 60 % des pertes d'emploi industriel sont portées par la fabrication d'autres produits industriels tels que le textile, le bois, la chimie, la pharmacie, la métallurgie... Seule la fabrication de denrées alimentaires et de boissons a recruté de la main d'œuvre, exclusivement pour du travail temporaire.

Sur un an, deux emplois détruits dans la région sur trois ont été fermés dans l'industrie, soit 8 500 postes. L'intérim s'effondre de -23,3 % en 2012 alors qu'il était en hausse sur les trois dernières années.

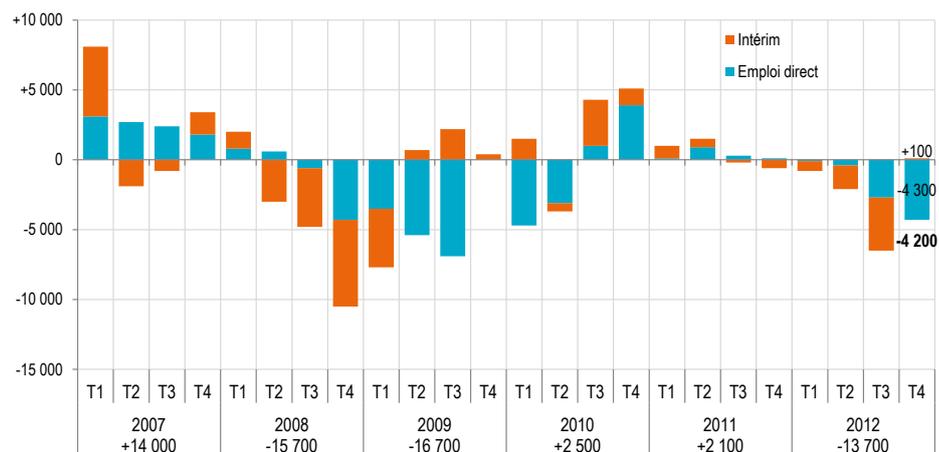
Situation très dégradée dans la construction

La construction comprend 89 100 emplois, soit 10 % des postes occupés en région.

L'emploi recule dans ce secteur pour le 3^e trimestre consécutif : 1 100 postes ont été fermés, uniquement dans le cœur de métier. Une telle perte hors intérim n'était pas survenue depuis 3 ans.

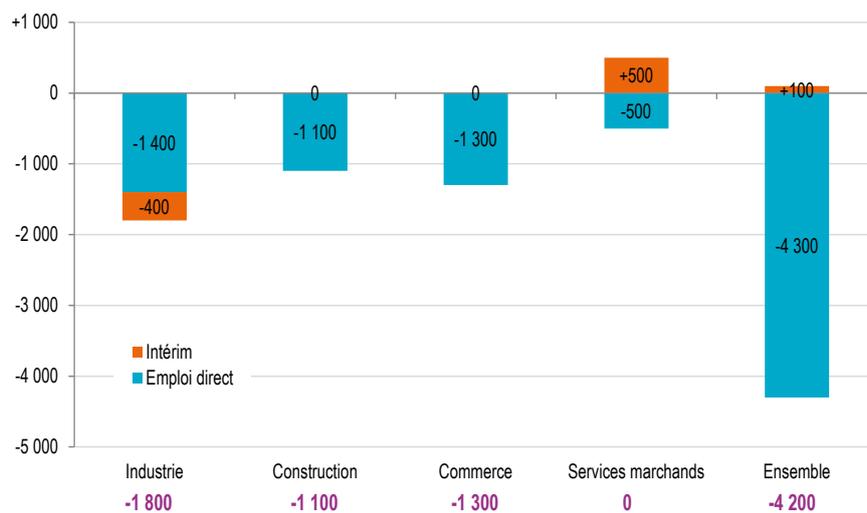
Les créations en début d'année n'ont pas suffi à soutenir l'emploi dans la construction en 2012 (-3 400 postes). Les pertes d'emploi intérimaire sont inédites.

Graphique 6 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



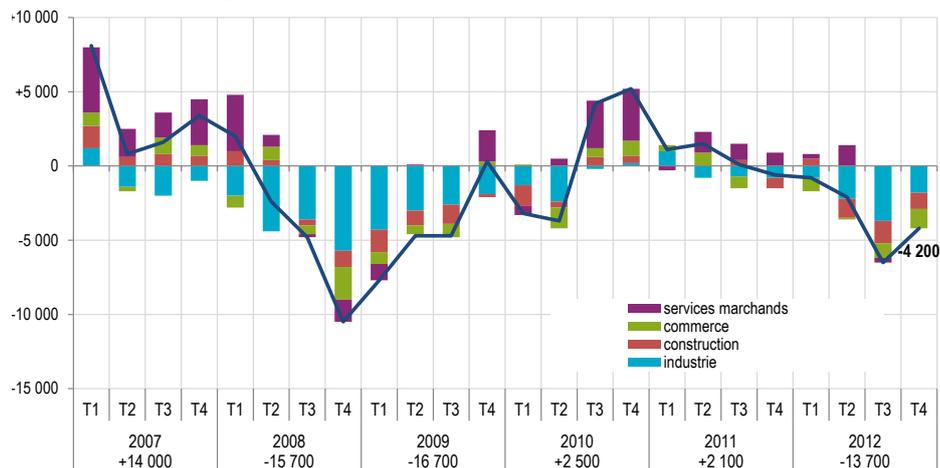
Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 7 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 4^e trimestre 2012 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Insee, Direccte

Le bilan reste négatif sur les cinq dernières années. Depuis 2008, 8 600 emplois ont disparu dans le BTP, soit 10 % des postes.

Perte d'emploi historique dans le commerce

Le commerce compte 182 100 emplois, soit 21 % de l'emploi concurrentiel régional. Les pertes d'emploi s'accroissent en fin d'année. Au total, 1 300 postes ont été fermés, uniquement dans le cœur de métier.

En 2012, les pertes d'emploi dans le commerce ont atteint un niveau inédit de -1,7 %.

Particulièrement affecté au 3^e trimestre, l'intérim recule de -13,5 % en 2012, amplifiant les pertes déjà cumulées en 2011 (-15,2 %).

Créations limitées dans les services marchands

La part des services marchands ne cesse de progresser dans l'emploi régional : de 36 % dans les années 2000, elle atteint 43 % fin 2012, soit 374 000 emplois.

L'emploi se stabilise en fin d'année, les 500 postes détruits dans le cœur de métier étant totalement compensés par l'ouverture de 500 emplois intérimaires.

Les pertes d'emploi se partagent entre les activités immobilières (-100 postes) et les activités de services fournies entre autres par des associations (-500 postes).

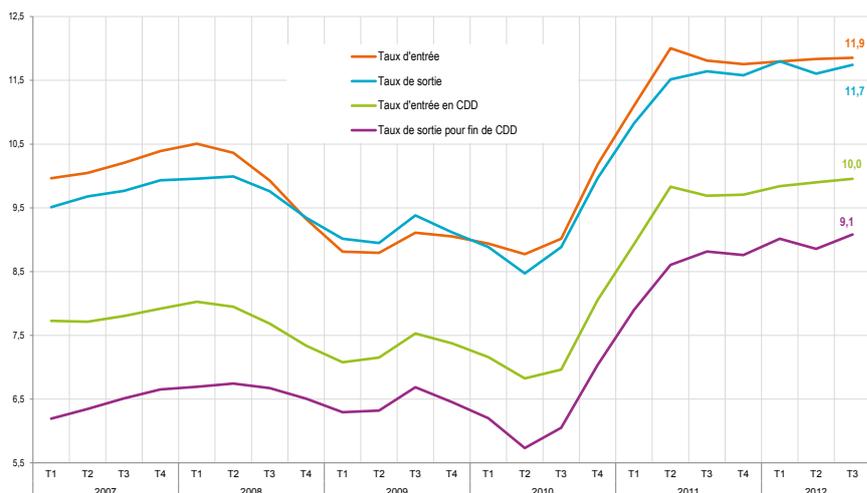
De nouveaux emplois intérimaires ont compensé la fermeture de postes dans le cœur des transports-entrepôts et des activités spéciales, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien.

Seul secteur créateur d'emploi sur un an, les services marchands amortissent les destructions d'emploi régionales.

Néanmoins, les créations apparaissent limitées (+0,4 %) après +1,8 % en 2010 et +0,8 % en 2011.

Graphiques 7 et 8

Graphique 9 • Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Les recrutements par CDD à leur plus haut niveau

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les entrées et les sorties des salariés des établissements de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel hors intérim.

Au 3^e trimestre 2012, le taux d'entrée s'établit à 11,9 % de la moyenne des effectifs sur la période considérée. Il est quasiment stable par rapport au trimestre précédent.

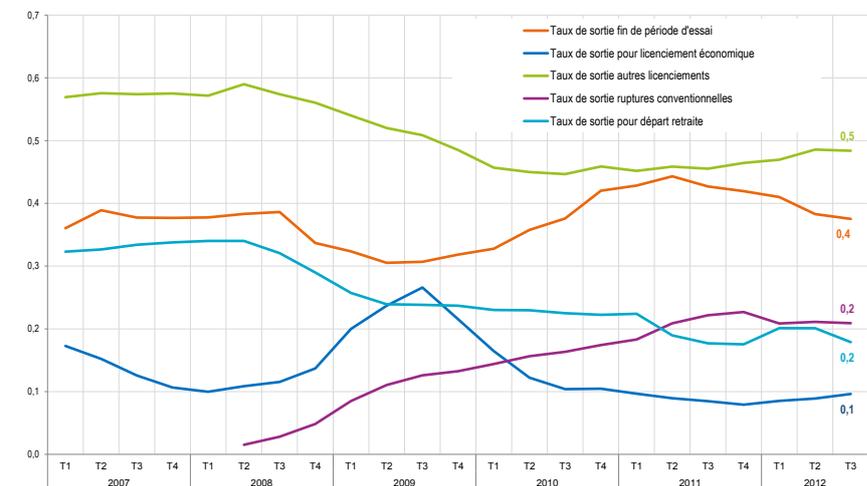
L'évolution du taux d'entrée en CDD (+0,1 point) est déterminante pour le résultat tous contrats confondus. La part des CDD dans l'ensemble des embauches est à son plus haut niveau depuis début 2007 : 84,0 % contre 83,6 % au trimestre précédent soit une hausse de +0,4 point.

Au 3^e trimestre, 77 % des sorties sont motivées par une fin de CDD. Le taux de débauche pour fin de CDD de 9,1 % est au plus haut depuis le début de l'année 2011.

Les autres motifs de sortie se répartissent entre des démissions (40 %), des licenciements autres qu'économique (18 %), des fins de période d'essai (14 %), des ruptures conventionnelles (8 %), des départs en retraite (7 %) et des licenciements économiques (4 %).

Depuis le 2^e trimestre 2010, les débauches par rupture conventionnelle sont une pratique plus courante que les licenciements économiques. Elles représentent 10 % des motifs de sortie hors fin de CDD dans les établissements de 10 à 49 salariés, en légère baisse par rapport au trimestre précédent, et 7 % dans les établissements de 50 salariés et plus, en légère hausse.

Graphique 10 • Taux de sortie par motif (hors fin de CDD et démissions) dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

L'année 2012 marquée par une hausse inédite du chômage, en dehors de la période de crise

En plus des corrections sur la saisonnalité et les jours fériés, ces données intègrent la réforme des règles de radiation des chômeurs et la prise en compte de l'âge en fin de mois, modifications intervenues en février 2013.

Fin décembre, 358 900 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, un nombre historique dans la région après une augmentation de +8 700 demandeurs d'emploi au 4^e trimestre. [Graphique 11](#)

L'année 2012 restera marquée par la plus forte hausse du chômage dans les statistiques actuelles, après l'année 2009. [Graphique 12](#)

La région compte 27 900 demandeurs d'emploi de plus qu'en décembre 2011.

La dégradation sur un an reste néanmoins plus limitée en région (+8,4 %) qu'en moyenne nationale (+9,2 %). En comptant les DOM, la France se rapproche du seuil des 5 millions de demandeurs d'emploi.

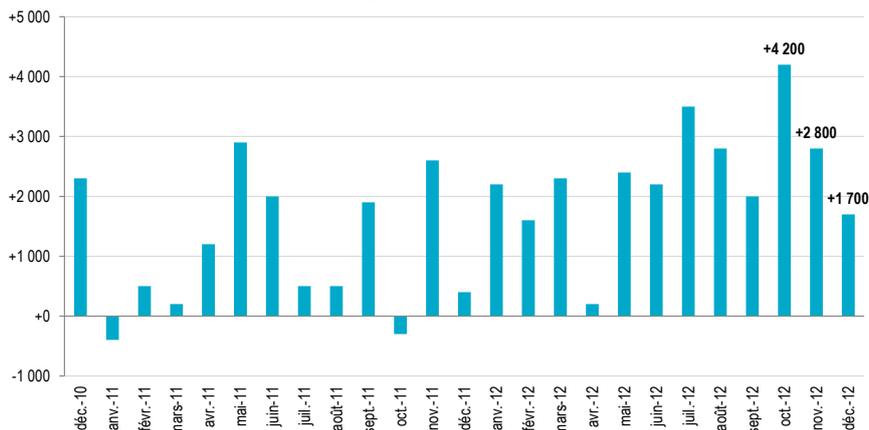
Ce trimestre, le rythme de progression du nombre d'inscrits à Pôle emploi se maintient à un haut niveau, +2,5 % contre +2,4 % au trimestre précédent.

Le décompte des personnes à la recherche d'un emploi dans le tertiaire augmente de +6 270 (+2,5 %), + 880 dans l'industrie (+2,0 %) et +1 370 dans la construction (+3,2 %).

Le nombre de personnes à la recherche d'un poste d'employé croît de +5 890, soit +2,8 %. Elles représentent plus des deux tiers des nouveaux demandeurs d'emploi. Les recherches d'emploi d'ouvrier s'amplifient, +2 200 soit une hausse de +2,0 %.

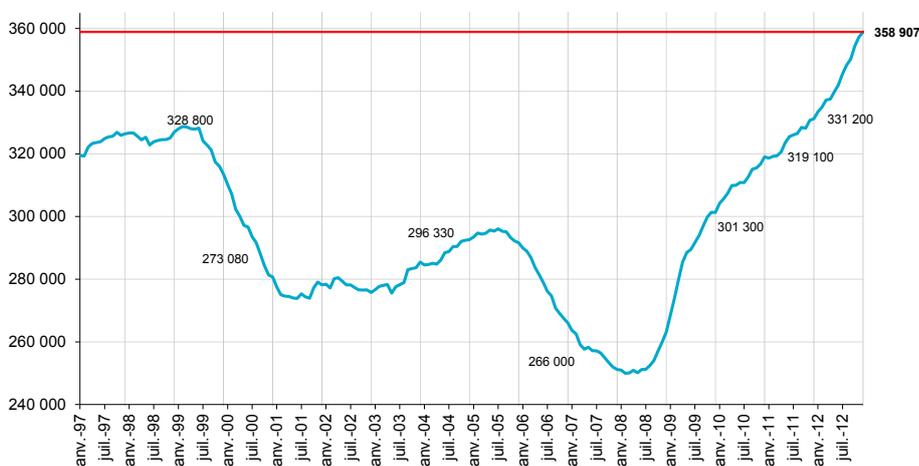
La dégradation de la situation expose également les professions intermédiaires et les cadres avec respectivement +330, soit +1,6 %, +280, soit +2,2 %. [Tableaux 7 et 8](#)

Graphique 11 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 12 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 300	3,4 %	+160	+1,3 %	+820	+7,1 %
Les métiers de l'industrie	44 400	12,4 %	+880	+2,0 %	+3 450	+8,4 %
Les métiers de la construction	44 300	12,3 %	+1 370	+3,2 %	+4 410	+11,1 %
Les métiers du tertiaire	257 500	71,7 %	+6 270	+2,5 %	+19 150	+8,0 %
Ensemble des métiers	358 900	100 %	+8 610	+2,5 %	+27 730	+8,4 %

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	109 600	30,6 %	+2 200	+2,0 %	+8 230	+8,1 %
Employés	215 700	60,1 %	+5 890	+2,8 %	+17 730	+9,0 %
Techniciens, agents de maîtrise	20 600	5,7 %	+330	+1,6 %	+1 340	+6,9 %
Cadres	12 700	3,5 %	+280	+2,2 %	+1 290	+11,3 %
Ensemble des métiers	358 900	100 %	+8 610	+2,5 %	+27 730	+8,4 %

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Fin 2012, 75 300 jeunes étaient inscrits à Pôle emploi, en hausse de 2,8 % sur un trimestre et de +8,0 % sur un an. **Graphique 13**

Les moins de 25 ans représentent 20,9 % des demandeurs d'emploi, soit 4,4 points de plus qu'en France métropolitaine. Le Nord - Pas-de-Calais est la première région française à détenir une part aussi élevée de jeunes au chômage.

Même si toutes les catégories d'âge sont touchées sur un an, la hausse la plus sensible concerne les plus de 50 ans, en progression de +14,7 %.

Le chômage de longue durée devient toujours plus important. Actuellement, une personne entrant à Pôle emploi risque de rester au chômage 13 mois consécutifs, en moyenne et à conjoncture inchangée ^[1].

Dans la région, 156 800 personnes sont inscrites depuis plus d'un an à Pôle emploi, après une hausse de +4,2 % sur un trimestre. **Graphique 14**

Un demandeur d'emploi sur sept est au chômage depuis plus de 3 ans.

Le nombre d'inscriptions recule de -0,2 % ce trimestre, en raison de la baisse des entrées après une fin de CDD (-2,7 %) ou une mission d'intérim (-6,5 %). **Graphique 15**

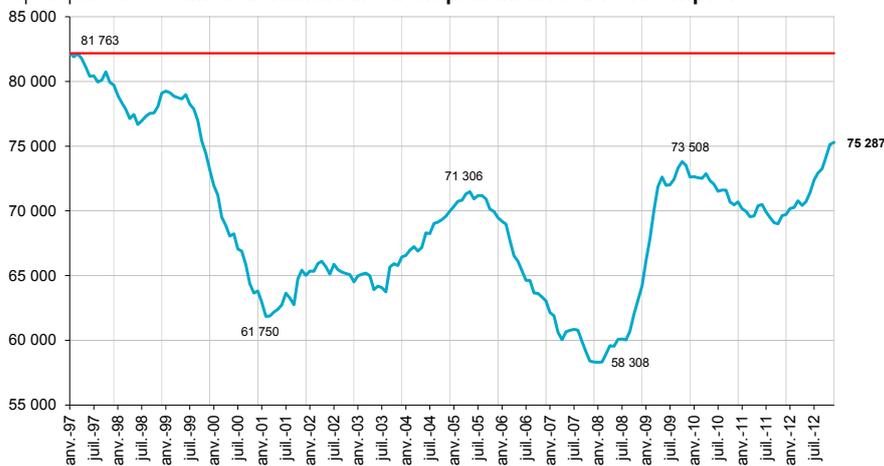
Les entrées après un licenciement économique augmentent de +15,0 % ce trimestre mais restent très marginales dans l'ensemble des inscriptions.

Les désinscriptions déclarées après avoir retrouvé un travail reculent de -3,4 % ce trimestre.

Sur l'année 2012, 10 150 emplois ont été supprimés pour un motif économique, dont 69 % dans des établissements de moins de 50 salariés. Parmi les 3 122 licenciements envisagés dans 40 Plans de Sauvegarde de l'Emploi, un sur quatre est dû la fermeture de Sea France.

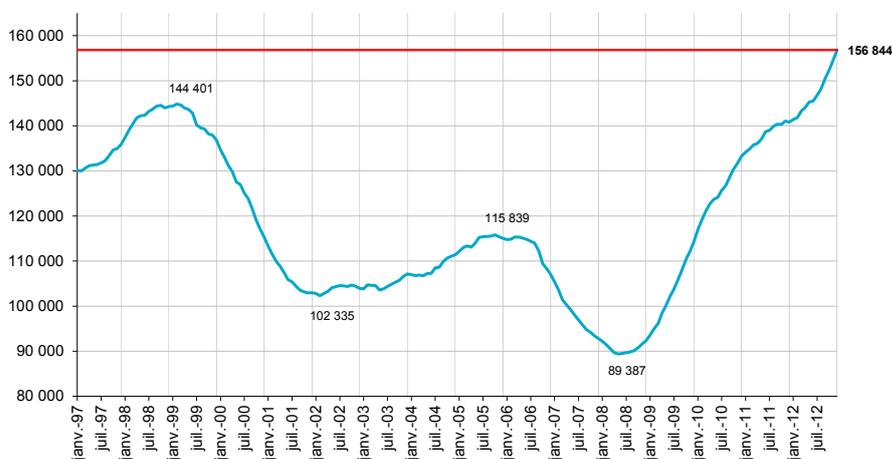
Sur la même période, 16 350 demandes de rupture conventionnelle sont parvenues aux unités territoriales de la Direccte, contre 15 400 à la même période l'année précédente.

Graphique 13 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



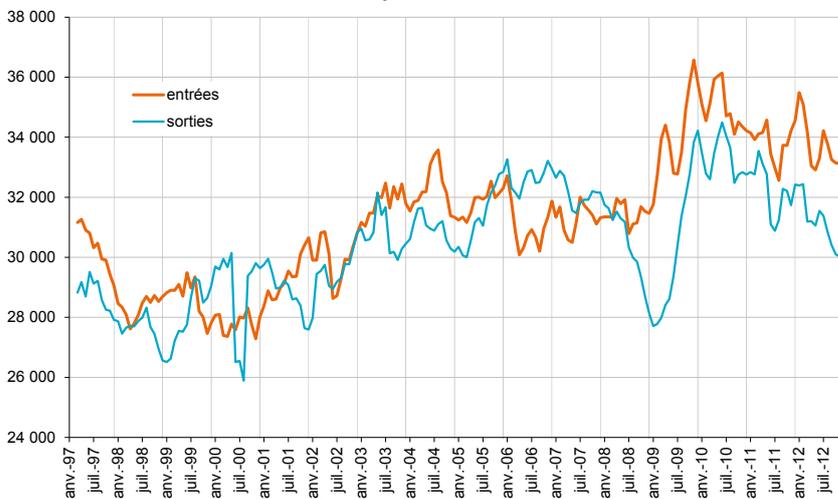
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 15 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

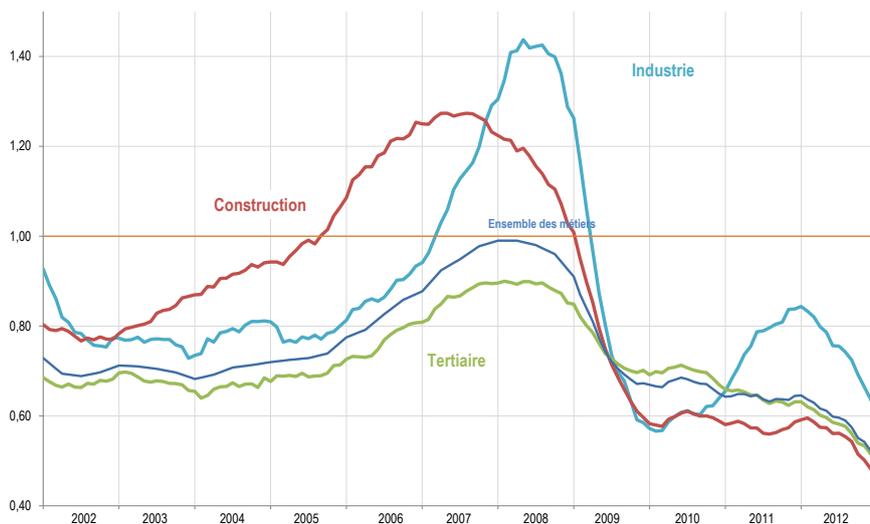
Le net décrochage de l'indicateur de tension depuis le début de l'année se renforce par une très forte baisse des offres d'emploi conjuguée à un afflux massif de demandeurs d'emploi

Au 4^e trimestre 2012, l'indicateur de tension accentue son décrochage engagé depuis le début de l'année 2012.

Ce résultat est la conjugaison de deux tendances négatives : augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et très forte baisse du volume d'offres d'emploi collectées, au plus bas depuis 2002.

Tous les types de métiers s'inscrivent dans ce mouvement pour les mêmes causes qu'il s'agisse du tertiaire, de la construction ou des métiers de l'industrie particulièrement touchés. La baisse des offres d'emploi concerne toutes les durées de contrats longs, moyens ou courts pour tous les

Graphique 16 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

Graphique 16

Le second œuvre du bâtiment (+7,4 % à +10,8 %), la mécanique, maintenance des équipements (+5,9 % à +8,6 %) et le gros œuvre du BTP (+8,1 % à +10,6 %).

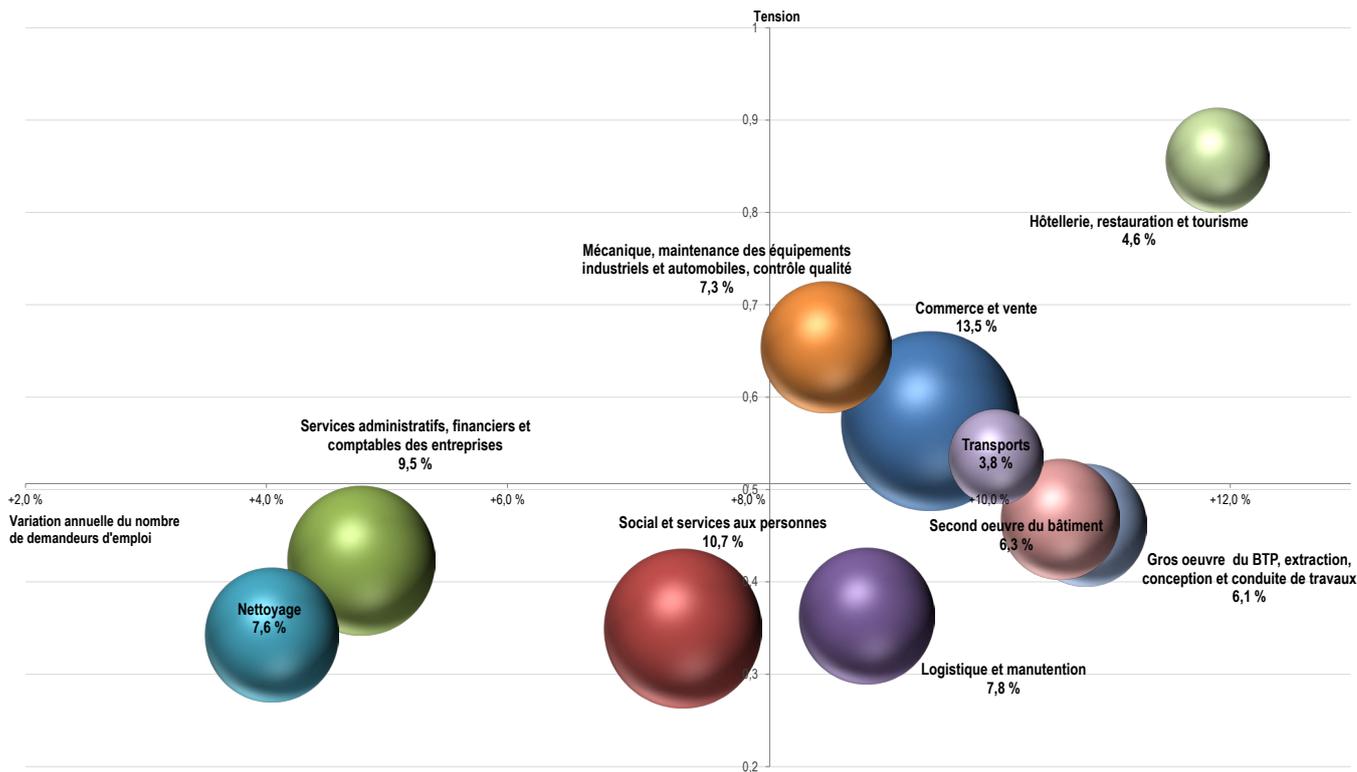
Les dix domaines professionnels qui concentrent plus de trois quart des demandeurs d'emploi enregistrent une hausse du nombre de chômeurs plus soutenue qu'au trimestre précédent. Les domaines qui connaissent les plus fortes dégradations du marché du travail sont l'hôtellerie, restauration et tourisme (glissement annuel de +7,5 % à +11,9 %),

le second œuvre du bâtiment (+7,4 % à +10,8 %), la mécanique, maintenance des équipements (+5,9 % à +8,6 %) et le gros œuvre du BTP (+8,1 % à +10,6 %).

Graphique 17

L'indicateur de tension poursuit sa baisse dans tous les domaines professionnels mais reste stable à un niveau historiquement faible dans l'hôtellerie, restauration et tourisme.

Graphique 17 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



Le taux de chômage atteint le seuil des 14 % de la population active

Après une hausse de +0,6 point, le taux de chômage atteint le seuil des 14 % de la population active en fin d'année. **Tableau 9**

Seul le Languedoc-Roussillon connaît une situation plus dégradée avec 14,3 % de la population active touchée par le chômage. Les autres régions françaises se détachent ; le 3^e taux détenu par la Picardie reste proche des 12 %.

Au niveau national, la progression est plus limitée mais suffisante pour dépasser le seuil des 10 % de la population active. Désormais, 10,2 % de la population française recherche activement un emploi, hors territoire d'outre-mer.

Sur un an, le Nord - Pas-de-Calais connaît l'une des plus fortes progressions du chômage de +1,2 point.

L'écart se creuse avec la France : le taux régional dépasse désormais de 3,8 points la moyenne nationale.

Graphique 18

D'octobre à décembre, l'évolution est identique entre les deux départements (+0,6 point). Sur un an, la situation est légèrement plus dégradée dans le Pas-de-Calais (+1,2 point) que dans le Nord (+1,1 point).

Depuis fin 2011, le taux de chômage dans le Pas-de-Calais (14,1 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (13,9 %).

Au 4^e trimestre 2012, les zones d'emploi de Valenciennes, Calais et Cambrai enregistrent une dégradation très significative de leur taux de chômage, alors que la hausse est plus contenue pour Lille, Dunkerque, Flandre - Lys, Arras et Saint-Omer.

Carte 2

Entre 2011 et 2012, le chômage a progressé dans tous les territoires de la région. Certaines zones d'emploi du Nord - Pas-de-Calais détiennent les plus hauts taux de chômage localisés de France métropolitaine : Calais (18,0 %), Lens-Hénin (17,7 %) et Valenciennes (16,8 %), dont l'augmentation annuelle est l'une des plus importantes de France.

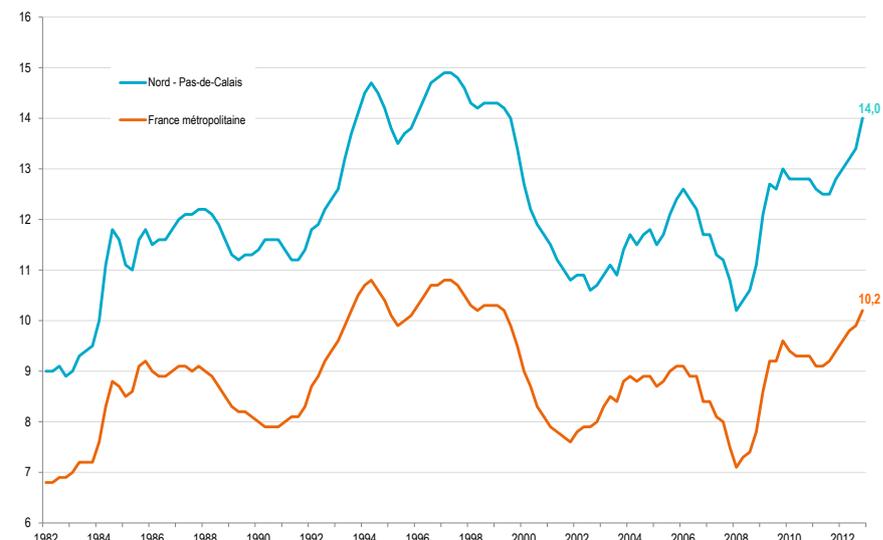
Fin 2012, 48 % de la population régionale vivait dans un territoire où le taux de chômage dépassait 14 % de la population active.

Tableau 9 • Taux de chômage localisés

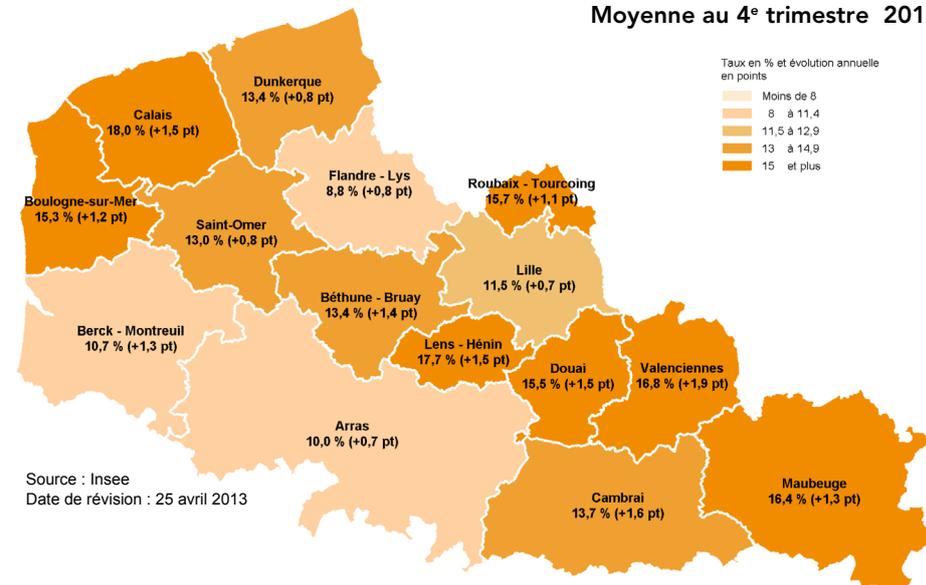
Région	T4.2011	T3.2012	T4.2012	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	13,1	13,8	14,3	+0,5 pt	+1,2 pt
Nord-Pas-de-Calais	12,8	13,4	14,0	+0,6 pt	+1,2 pt
Picardie	11,2	11,8	12,3	+0,5 pt	+1,1 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,1	11,3	11,7	+0,4 pt	+0,6 pt
Haute-Normandie	10,6	11,1	11,6	+0,5 pt	+1,0 pt
Champagne-Ardenne	10,1	10,7	11,2	+0,5 pt	+1,1 pt
Lorraine	9,8	10,3	10,7	+0,4 pt	+0,9 pt
Midi-Pyrénées	9,6	10,1	10,4	+0,3 pt	+0,8 pt
France Métropolitaine	9,4	9,9	10,2	+0,3 pt	+0,8 pt
Aquitaine	9,5	9,9	10,2	+0,3 pt	+0,7 pt
Corse	9,4	9,4	10,0	+0,6 pt	+0,6 pt
Franche-Comté	8,7	9,3	9,9	+0,6 pt	+1,2 pt
Poitou-Charentes	9,0	9,4	9,8	+0,4 pt	+0,8 pt
Centre	8,8	9,4	9,7	+0,3 pt	+0,9 pt
Basse-Normandie	8,9	9,4	9,7	+0,3 pt	+0,8 pt
Bourgogne	8,8	9,3	9,7	+0,4 pt	+0,9 pt
Limousin	8,7	9,2	9,5	+0,3 pt	+0,8 pt
Auvergne	8,5	8,9	9,3	+0,4 pt	+0,8 pt
Alsace	8,4	8,9	9,2	+0,3 pt	+0,8 pt
Rhône-Alpes	8,4	8,8	9,2	+0,4 pt	+0,8 pt
Pays de la Loire	8,1	8,6	9,0	+0,4 pt	+0,9 pt
Bretagne	8,0	8,7	9,0	+0,3 pt	+1,0 pt
Île-de-France	8,3	8,6	8,8	+0,2 pt	+0,5 pt

Source : Insee - date de révision 8 avril 2013 pour les départements et la région

Graphique 18 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi Moyenne au 4^e trimestre 2012



Source : Insee
Date de révision : 25 avril 2013

Plus de 50 000 contrats aidés pour contenir le chômage de longue durée

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) du secteur marchand et non marchand.

Pour l'année 2012, 50 900 contrats aidés ont été conclus dans la région principalement dans des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques relevant du secteur non marchand. **Graphique 19**

La moitié des nouveaux contrats est des renouvellements accordés aux salariés en parcours d'insertion.

Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (11 %).

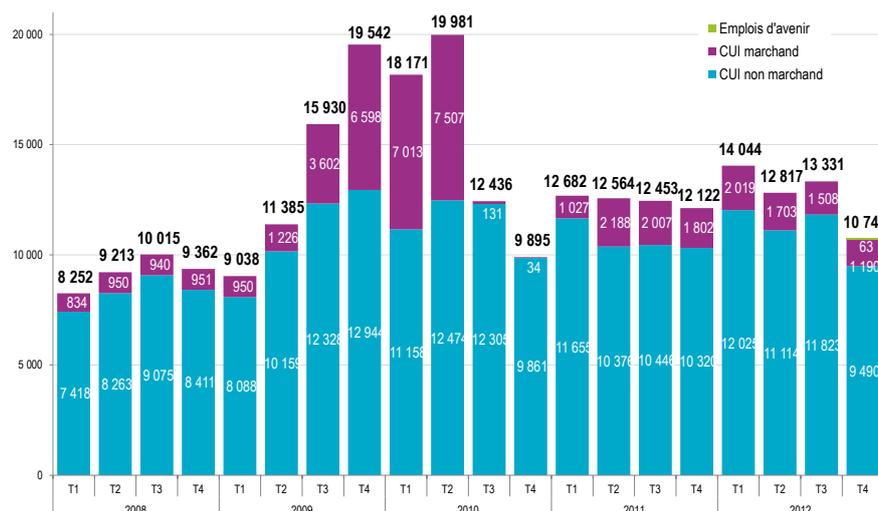
Les contrats aidés subventionnés par l'État ciblent les personnes les plus en difficultés sur le marché du travail.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, dont le nombre n'a jamais été aussi élevé en région, représentent 69 % des nouveaux contrats dans le Nord - Pas-de-Calais pour 56 % au niveau national.

Un contrat sur trois est conclu par un bénéficiaire du revenu de solidarité active.

Les personnes en grande difficulté accueillies sur les chantiers d'insertion ont signé un nouveau contrat sur quatre. Ils bénéficient d'une subvention renforcée équivalente à 105 % du SMIC horaire brut d'une durée maximale de six mois pour compenser le temps consacré à l'accompagnement personnalisé et l'aménagement de la production.

Graphique 19 • Entrées en contrat aidé



Champ : contrats aidés commencés
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Depuis novembre, les jeunes les plus en difficultés peuvent bénéficier d'un emploi d'avenir pour acquérir à la fois une expérience professionnelle et des compétences ou qualifications reconnues, gages d'une insertion durable sur le marché du travail.

Fin 2012, 63 jeunes ont été recrutés dans le secteur non marchand sur des activités d'utilité sociale.

Fin 2012, 25 300 salariés sont embauchés sur un emploi aidé dans la région, dont 4 600 jeunes et 17 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi.

Le nombre de salariés en contrat aidé baisse de 7 770 personnes ce trimestre. Les 60 nouveaux emplois d'avenir ne compensent pas la baisse de 5 560 bénéficiaires de CUI marchand et de 2 270 bénéficiaires de CUI non marchand.

Plus de 75 000 actions de formation pour adapter les compétences des demandeurs d'emploi au marché du travail

De janvier à décembre, 15 300 places de formation ont été financées par Pôle emploi, après 14 700 en 2011.

Pôle emploi a utilisé 2 570 actions de formation conventionnées pour répondre à des besoins couramment identifiés sur le marché du travail en termes de savoirs faire (techniques, permis, langues étrangères...) ou de diplômes pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès d'enfants...), soit deux fois moins qu'en 2011.

Après avoir reçu une proposition d'emploi, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 3 750 Actions de Formation Préable au Recrutement pour un CDD de 6 mois à un an, une mission d'intérim d'au moins 6 mois, voire en préparation d'un contrat de professionnalisation et de 2 360 Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) pour un CDD d'au moins un an ou un CDI contre 660 à la même époque en 2011. Ces POE ont porté à 45 % sur des actions collectives.

Pour les autres besoins pédagogiques, Pôle emploi a délivré au cas par cas 6 620 Aides Individuelles à la Formation contre 4 060 à la même époque en 2011.

En augmentation constante, elles représentent désormais 43 % des entrées contre 28 % l'année précédente.

Sur la même période, la Direccte a financé 3 400 formations aux compétences clés, utilisées principalement par des demandeurs d'emploi. Ces formations aux savoirs de base sont en hausse de +69 % sur un an.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, 56 750 actions ont été proposées par le conseil régional, soit 75 % des 75 500 formations destinées aux demandeurs d'emploi.

Fin 2012, 26 000 jeunes bénéficient d'un contrat d'insertion dans la vie sociale

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.

Dans plus de 150 lieux fixes, elles offrent aux jeunes un accueil ainsi qu'une information de proximité et les soutiennent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

En 2012, 127 000 jeunes se sont rendus dans leur mission locale pour un entretien, des ateliers, des informations collectives ou ont été contactés par lettre ou téléphone, soit 5 000 jeunes de plus qu'en 2011. Parmi eux, 16 % résident en ZUS et 65 % n'ont pas de diplôme supérieur au BEP ou CAP.

Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible traditionnel des missions locales, les personnes accueillies deviennent de plus en plus diplômées chaque année.

Les conseillers ont proposé plus de 1,3 million de solutions aux jeunes reçus en entretien. Si la majorité des propositions vise à concrétiser le projet professionnel construit par le jeune, une proposition sur cinq porte sur une thématique sociale, témoignant de l'accompagnement global offert par les missions locales. Sur les trois derniers mois de l'année, 17 300 jeunes inscrits dans une mission locale ont accédé à un emploi (52 %) ou à une formation (48 %).

Les missions locales peuvent

proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

En 2012, 17 760 jeunes se sont engagés dans un CIVIS, dont 39 % en accompagnement renforcé par un référent unique. Fin décembre, 26 000 jeunes de la région bénéficient d'un CIVIS.

Sur la même période, 17 000 jeunes ont défini avec Pôle emploi leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi pour cibler au mieux leur recherche sur le marché du travail.

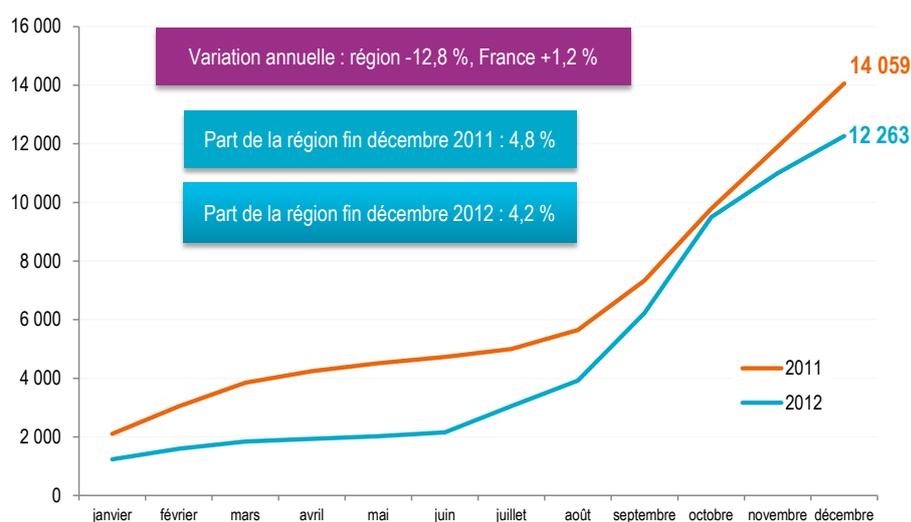
Un nombre réduit d'entrées en apprentissage en 2012

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle.

Selon l'enquête IPA 2011^[2], 55 % des apprentis sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation. Leur part est en augmentation de +3 points par rapport à 2010. Par ailleurs, 62 % des apprentis en emploi bénéficient d'un contrat stable.

Au cours de l'année 2012, 22 740 contrats ont été signés en

Graphique 20 • Contrats d'apprentissage enregistrés

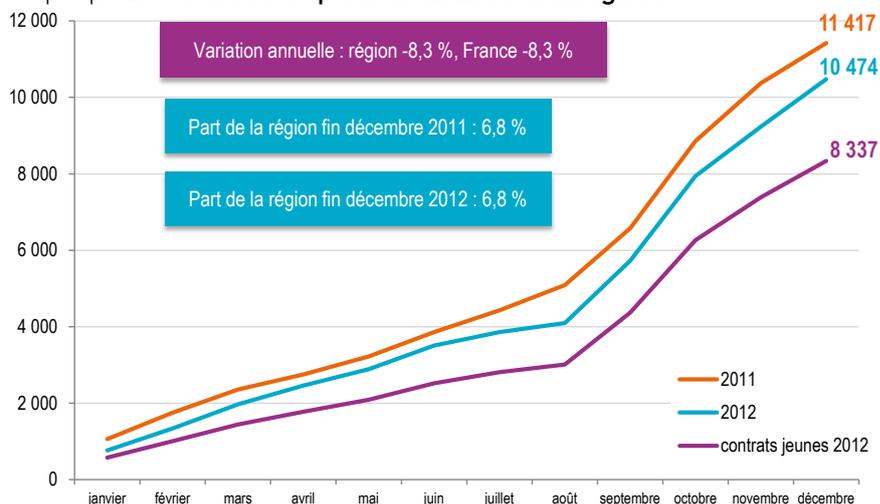


Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

Graphique 21 • Contrats de professionnalisation enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

alternance, subissant une baisse annuelle de -10,8 %. Sur la même période, le recul des entrées en alternance se limite à -2,3 % en France. **Graphique 20**

Cette évolution découle de la baisse des contrats de professionnalisation et plus encore des contrats d'apprentissage.

En 2012, 12 260 contrats d'apprentissage ont permis à des jeunes de 16 à 25 ans d'alterner entre formation théorique en centre de formation ou section d'apprentissage et application professionnelle chez l'employeur.

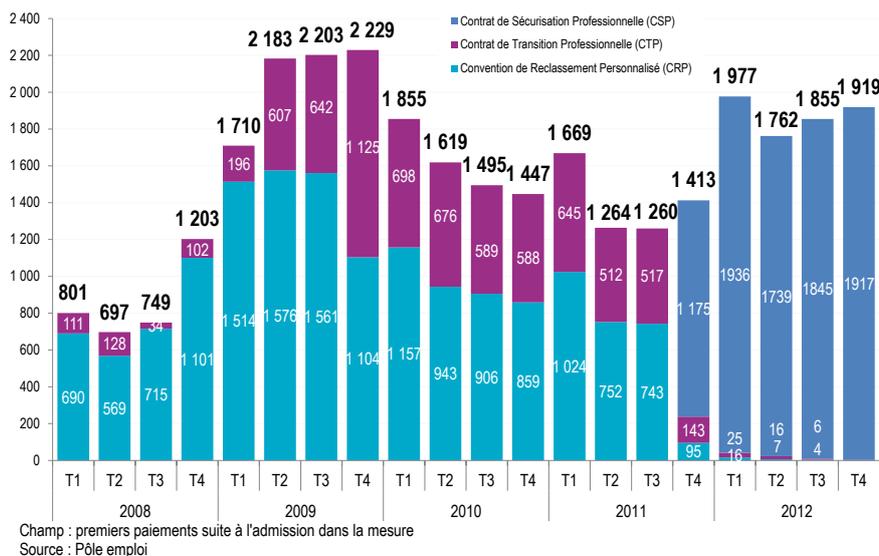
Le rattrapage observé traditionnellement à la rentrée n'a pas suffi à rejoindre les niveaux d'entrées des années précédentes. La baisse atteint -12,8 % en région alors que le nombre de contrats enregistrés augmente de +1,2 % à l'échelle nationale.

Sur un an, 10 500 contrats de professionnalisation ont permis la formation continue de stagiaires, âgés principalement de moins de 25 ans. **Graphique 21**

Le nombre de contrats est en baisse de -8,3 % mais suit fidèlement la tendance nationale, contrairement aux contrats d'apprentissage.

Par ailleurs, l'année 2011 servant de référence reste une année particulièrement dynamique dans la région.

Graphique 22 • Entrées en CRP, CTP et CSP



Après 10 150 licenciements économiques, 7 500 salariés accompagnés en contrat de reclassement

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est devenu depuis septembre 2011 le dispositif unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique. D'une durée maximale de 12 mois, le CSP organise un parcours de retour à l'emploi, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Il se substitue à la Convention

de Reclassement Personnalisé (CRP) et au Contrat de Transition Professionnelle (CTP), réservé aux territoires les plus sinistrés.

En 2012, 7 500 salariés ont accepté un contrat de reclassement après leur licenciement économique, presque exclusivement en CSP.

Graphique 22

Toujours plus utilisées, les procédures de reclassement sont en hausse de +34 % sur l'année 2012 alors que les licenciements économiques ont augmenté de +18 % sur la même période.

Fin décembre, 6 500 demandeurs d'emploi bénéficiaient d'un contrat de reclassement contre 5 200 un an auparavant.

Pour en savoir plus

[1] Pôle emploi [2012], « Durée au chômage, indicateur conjoncturel au 3e trimestre 2012 », Statistiques et analyses, décembre.

[2] Oref Nord - Pas-de-Calais [2012], « L'insertion professionnelle des apprentis du Nord - Pas-de-Calais – enquête 2011 », avril.

Direccte [2012], Repères emploi Nord - Pas-de-Calais, n° 44, 45, 46, novembre, décembre, janvier.

Direccte [2012], « Le contrat de professionnalisation en Nord - Pas-de-Calais – bilan 2011 : forte progression des entrées dans un climat économique incertain », Les Synthèses de la Direccte, n°12, mars.

Direccte [2012], « L'activité partielle en Nord - Pas-de-Calais – Bilan 2010-2011 : consommation élevée malgré une diminution du recours à l'activité partielle », Les Synthèses de la Direccte, n°15, août.

CCI de Région Nord de France [2013], « Observatoire des défaillances d'entreprises », Horizon Éco, n°128, février.

Animation Régionale des Missions Locales du Nord - Pas-de-Calais [2012], « Les chiffres clés de l'activité 2011 », mai.

Site internet de l'Agence pour la création d'entreprises : www.apce.com

Site internet de la Chambre de commerce et d'industrie de Région Nord de France : www.norddefrance.cci.fr

Site internet des études de la Direction Nord - Pas-de-Calais de Pôle emploi : www.pole-analyse-emploi.fr

Site internet de l'OREF Nord - Pas-de-Calais : www.oref.c2rp.fr

Site internet de l'Insee Nord - Pas-de-Calais : www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

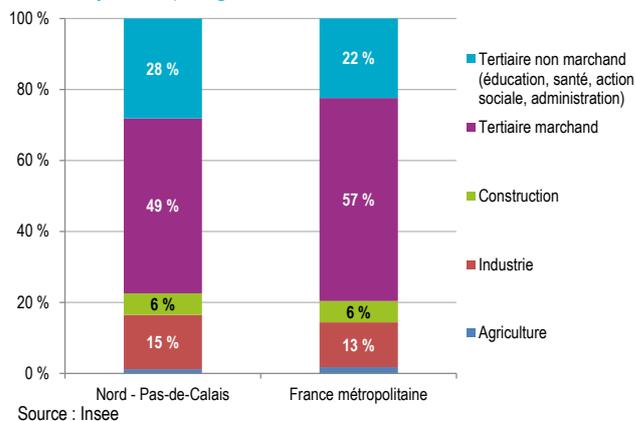
Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination «taux de chômage localisés» remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

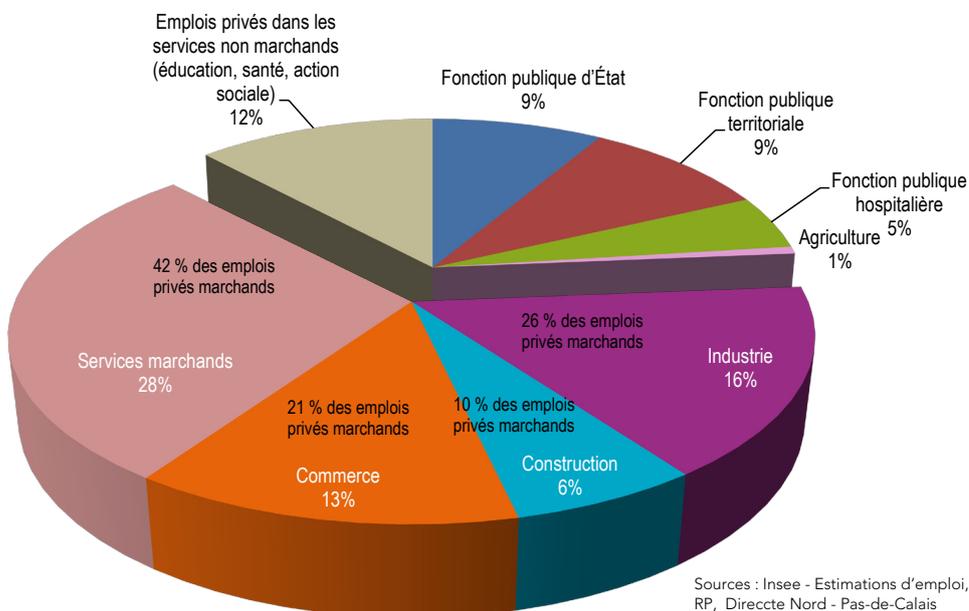
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 44 500	4 %	9
	Emploi salarié : 112 000	5 %	
Emploi touristique	39 000		
PIB	100 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 739 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 90	5 %	4
	Agriculture : 1,3	3 %	14
	Industrie : 13,6	6 %	3
	Construction : 5,6	5 %	8
	Tertiaire marchand : 44,5	4 %	4
Tertiaire non marchand : 24,7	6 %	4	
Importations du 4e trimestre 2012	9,9 Mrd EUR	8 %	3
Exportations du 4e trimestre 2012	8,2 Mrd EUR	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Chercheurs dans les entreprises et les organismes publics	9 770	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	782 millions d'EUR	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	49 %		20
Demandeurs d'emploi fin février 2013	362 700	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin février 2013	75 300	10 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin février 2013	161 900	9 %	2
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin décembre 2012	53 700	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin décembre 2012	203 100	11 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

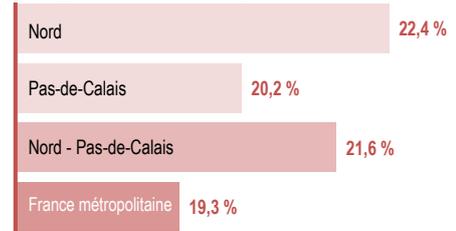
Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



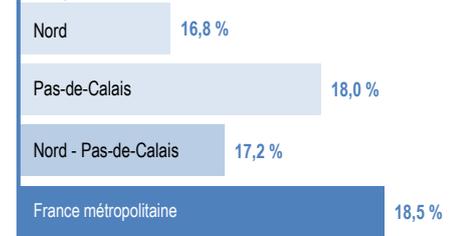
Estimation de la répartition de l'emploi salarié



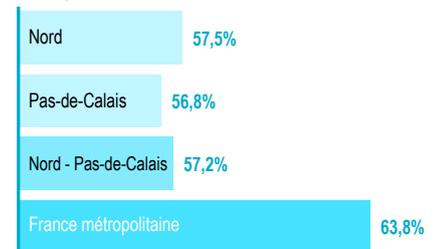
Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1^{er} région de France métropolitaine avec 562 000 jeunes



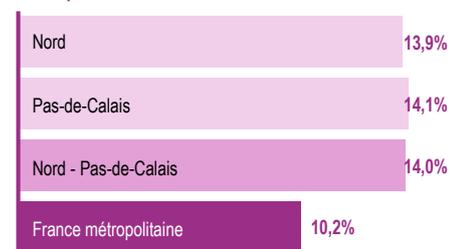
Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 21^e région de France métropolitaine avec 473 000 séniors



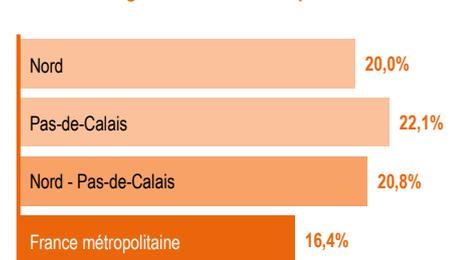
Taux d'emploi, 21^e région de France métropolitaine



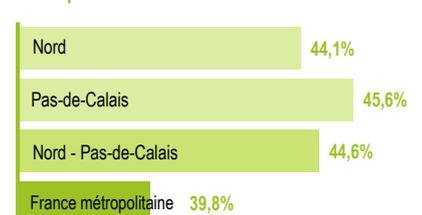
Taux de chômage, 2^e région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1^{er} région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1^{er} région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>